

4. Décompte Vivaqua

On note une différence entre les indications sur le compteur général et le cumul des différentes consommations. Entre le 02.08.2024 et le 29.07.202, 12,66 mètres cubes (7,28% de la consommation totale) ne peuvent donc être attribués à personne.

Il faudrait voir si le problème se représente lors du prochain décompte, mais il est constaté depuis 2023 déjà.

L'ACP marque son accord pour une répartition de cette consommation selon la consommation réelle de chaque lot sur la période concernée ce qui est la solution la plus juste en l'état, mais il faudrait pouvoir identifier le compteur posant problème.

Le compteur du lot 4 a été changé récemment, de même que le compteur de la copropriété et Vivaqua ne note pas de dysfonctionnement particulier (fuite éventuelle...).

Le compteur du lot 3 a été monté à l'envers ce qui n'empêche pas le décompte, mais à surveiller.

5. Prochain syndic à trouver

syndic bénévole actuel et propriétaire du lot 4, souhaite terminer son mandat prochainement vu le suivi énergivore occasionné par les travaux et la situation du lot 2. Elle demande à ce que les autres copropriétaires recherchent aussi des solutions de leur côté, n'ayant pas elle-même les coordonnées d'un syndic externe efficace (la piste EasySyndic déjà explorée en 2023 ayant été déconseillée par plusieurs connaissances ayant fait appel à leurs services : surfacturation et suivi irrégulier des dossiers). Les autres copropriétaires en prennent acte et se disent prêts à chercher une solution.

Nom: Syndic Stéphanie Masuy ACP
Alliés 276
1190 Bruxelles

Tel: 0477/81.76.76

Adresse de chantier: Rue des Alliés 276,
1190 Bruxelles

Mail: smasuy@hotmail.com

Date: Le 06 octobre 2025

Devis BS N°56/2025



VELUX

VMZINC
la passion du zinc



DERBIGUM®

facebook

Chère Madame, suite à ma visite
chez vous J'ai le plaisir de vous
Communiquer mon offre pour
Les travaux à effectuer.





Finitions plate-forme terrasse supérieure

- Placement et fixation d'un support sur l'isolation d'un panneau en bois marin.
- Fixation d'une équerre en zinc et d'un bourrelet casse-gouttes de couleur anthracite par-dessus.
- Fixation par collage de l'EPDM sur le zinc.
- Nettoyage et finitions.



Prix : 1.690 euros

Planches dessus de fenêtres

- Démontage de la gouttière en pvc.
- Fixation d'une équerre en zinc de couleur anthracite.
- Remplacement de l'ancienne gouttière par-dessus.
- Nettoyage et finitions.

Prix : 890 euros

Prix total HTVA : 2.580 euros

Prix TVAC : 2.734,8 euros

Conditions générales

- **Nos prix s'entendent hors TVA:** 6% maison de plus de 10 ans. 21% maison de moins de 10 ans.
- **Garantie d'étanchéité :** 15 ans de garantie sur les travaux de remise à neuf.
- **Garantie d'usine sur les ardoises:** 30 ans.
- **Délai après accord :** à convenir.
- **Durée des travaux :** à convenir
- **Validité de l'offre :** 1 mois.
- **Paiement :** 300 euro à la commande,

45% cinq jours avant le début des travaux

40% mi - travaux

Solde : à la fin des travaux.

- Les mètres et/ou longueurs repris dans le présent devis sont à titre indicatif et approximatif. En aucun cas une modification de prix ne pourra être effectuée s'il s'avérait qu'il y a une différence (supérieure ou inférieure) par rapport aux données reprises.
- S'il s'avère qu'il y a une augmentation de prix de plus de 5% sur le matériel nécessaire au chantier, le client en sera averti et recevra une facture avec le supplément qui correspondra à la différence.
- Indépendamment de notre volonté, il est possible qu'il y ait quelques fissures dans le gyproc lors du démontage de la toiture, de ce fait les éventuelles réparations seront à la charge du client.
- L'annulation de la commande par le client ou la résiliation ou la résolution de celle-ci par la suite d'une faute du client entraînera automatiquement et de plein droit l'obligation pour celui-ci de nous indemniser de toutes les charges et de tous les frais exposés ainsi que la perte de bénéfice subie, sans toutefois que cette indemnité puisse être inférieure à 10 % du montant de la commande.

Dans le cadre du chantier, le client s'engage si nécessaire à faire les réservations d'emplacement devant l'immeuble auprès de la maison communale, ainsi qu'à fournir l'eau et le courant.

Il vous est possible de visiter mon site web » www.besttoiture.be » ainsi que ma page facebook « [bruno sanfilippo](#) »

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous remercie de l'intérêt que vous me portez et sachez que je reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Veuillez agréer Madame mes sincères salutations.

Date :/...../.....

Signature avec mention lu et approuvé

Conditions générales de vente

1. Nos ventes d'ouvrages sont conclues sans préjudice de droits de propriété réservés à nos clients et ne peuvent de ce fait être revendues dans les correspondances communales ou autres formes de droit. Pour le fait de passer commande à B.E.S.T. implique le client de reconnaître et d'accepter les conditions générales de vente et prestations de nos services.
2. Toute commande implique le client de la compléter et de la compléter.
3. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
4. Une commande n'est pas une commande et n'est pas une commande.
5. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
6. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
7. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
8. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
9. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
10. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
11. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
12. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
13. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
14. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
15. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
16. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
17. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
18. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
19. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
20. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).
21. Nos ventes et nos capacités pendant l'année sont soumises à notre contrat (page 1/10).



